

Société du Parler canadien-français (1)

Le mouvement créé en ces derniers temps en faveur de la langue française, vient d'aboutir à un résultat tout à fait heureux et absolument important. Une société vient d'être fondée dans le but d'étudier le « parler canadien-français, » de le perfectionner, de le défendre contre les dangers qui le menacent, surtout contre l'invasion de mots étrangers qui ont trop facilement cours dans notre langage ordinaire.

Cette société veut travailler d'une manière efficace, par une propagande sérieuse et bien ordonnée, à remplacer cette multitude de termes anglais ou autres en usage dans le commerce, l'industrie, les arts et métiers, par les termes français correspondants. Elle espère arriver à son but en publiant des bulletins spéciaux ; en vulgarisant les expressions nouvelles à l'aide de tableaux représentant les outils des différents métiers avec leurs noms propres, en regard, et destinés à être placés dans les différentes boutiques et usines ; en enrôlant dans ses rangs les personnes désireuses de travailler à une œuvre aussi nationale, soit en substituant dans leur langage personnel les véritables expressions françaises aux expressions anglaises, soit en favorisant autour d'eux l'usage de ces mêmes expressions.

De tout temps on a reconnu que la langue était le premier caractère et l'un des liens les plus puissants de la nationalité. Pour rester libre, forte et grande, pour arriver à son plein développement et atteindre sa fin, une race doit demeurer unie en corps de nation ; et des trois qualités qui constituent une nation, l'unité de la foi, l'uniformité des mœurs et la communauté du langage, la dernière a d'autant plus d'importance qu'elle est en quelque sorte la sauvegarde des deux autres. Sans elle, la nation disparaît et il n'y a plus qu'une agglomération d'hommes réunis par une passagère communauté d'intérêts.

(1) Le manque d'espace nous a empêché jusqu'ici d'annoncer la fondation de la Société du Parler canadien-français, dont M. l'avocat Rivard, professeur d'éloquence à l'Université, a été le promoteur. L'article que nous reproduisons de *l'Événement* du 22 février, exprime en termes excellents l'objet de la nouvelle institution. R.R.